

Le mardi 24 avril 2018

Rencontre pour la présentation des principaux résultats de l'étude relative à l'évaluation du programme de logements sociaux et du programme de logements à faible valeur immobilière

Monsieur Abdelahad FASSI FEHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, accompagné de Madame Fatna EL-K'HIEL, Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, préside une rencontre pour la présentation des principaux résultats de l'étude relative à l'évaluation du programme de logements sociaux à 250.000DH et du programme de logements à faible valeur immobilière à 140.000DH, le mardi 24 avril 2018 au siège du Ministère.

Dans son allocution à cette occasion, Monsieur le Ministre a souligné que le Maroc a acquis depuis plusieurs années une expérience importante en matière de production de logements sociaux et de lutte contre l'habitat insalubre sous toutes ses formes. En effet, les différentes opérations ont touché tout le territoire national et ont permis d'améliorer de façon tangible les conditions d'habiter des différentes couches sociales, particulièrement les ménages à revenu limité ou modeste.

Monsieur le Ministre a tenu à rappeler l'impact social et économique du secteur du BTP sur l'économie nationale (6.3% du PIB) et ce, grâce au volume des investissements réalisés et aux efforts fournis par l'Etat et par le secteur privé, pour la diversification et l'intensification de l'offre en logements, ce qui a permis de répondre à la diversité de la demande en logements. En effet, les politiques successives mises en place, en matière d'habitat, ont contribué à réduire significativement le déficit en logements estimé en 2002 à 1, 2 million d'unités pour atteindre près de 400.000 unités en 2017.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une volonté de partage et d'échange d'informations qui représente une opportunité aux partenaires et intervenants dans le secteur, en vue de bâtir les jalons d'une nouvelle vision plus adaptée aux problématiques urbaines et sociales actuelles. Et c'est dans ce sens que le Ministère s'est engagé dans une politique d'évaluation de l'impact des programmes engagés par l'Etat sur les populations cibles, et ce après une mise à l'épreuve des deux programmes sociaux sur le marché, dans l'objectif d'améliorer et d'orienter la politique publique en matière de production de logements et de réponse à une demande diversifiée.

Monsieur le Ministre a tenu à rappeler les principaux objectifs de cette étude qui englobent l'évaluation de l'impact des programmes des logements sociaux sur l'économie nationale, sur l'aspect professionnel du secteur et sur la demande en logements, la qualification des avantages

financiers et fiscaux accordés par l'Etat dans le cadre des projets desdits programmes, l'identification des dysfonctionnements auxquels sont confrontés certains projets au cours de leur réalisation et la proposition des mesures de correction pour un meilleur recadrage desdits programmes pour mieux répondre à la dynamique des besoins.

Pour sa part, Madame la Secrétaire d'Etat a souligné que l'évaluation de ce programme permettra aux décideurs et aux intervenants de construire sur les acquis positifs et d'orienter leur vision dans le but de promouvoir et de renforcer les acquis du secteur. Des ajustements sont nécessaires afin de permettre la dynamisation et la pérennité des programmes des logements sociaux en s'inscrivant dans une approche de développement durable tout en procédant à une révision du mécanisme de suivi et de réalisation des logements sociaux.

Ont été présents à cette rencontre les représentants des départements ministériels, des organismes et des établissements publics, des institutions bancaires, des associations et fédérations professionnelles concernées ainsi que les responsables du Ministère.